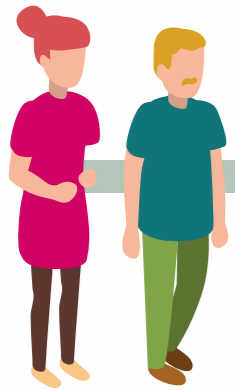


DEMANDEURS  
D'EMPLOI  
LONGUE DURÉE



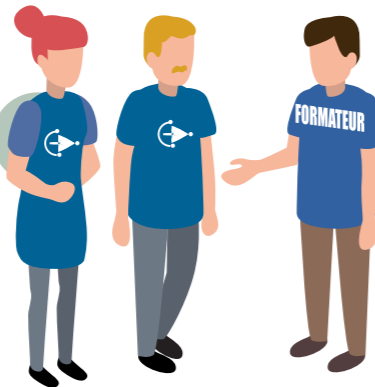
**PRESCRIPTEURS**  
 SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPE)  
 STRUCTURES D'INSERTION PAR  
 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

Orientation par les prescripteurs  
de "personnes sans emploi,  
rencontrant des difficultés  
sociales et professionnelles  
particulières

- (art L5132-4 du code du travail)
- Demandeurs d'emploi
  - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
  - Bénéficiaires de minima sociaux
  - Jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience...

## SITUATION D'APPRENTISSAGE - STATUT DE SALARIÉ APPRENANT

BILAN DE POSITIONNEMENT



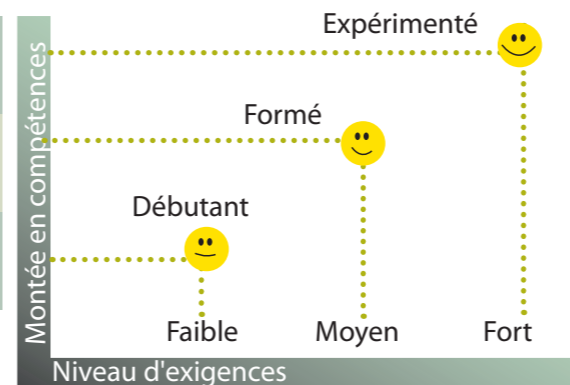
FORMATION

**Cycle 3**  
Préparation aux exigences de l'entreprise

**Cycle 2**  
Approfondissement technique

**Cycle 1**  
Découverte métier

MISE EN SITUATION DE TRAVAIL



## ACCOMPAGNEMENT - PROJET

Identifier et résoudre  
les problématiques  
sociales  
(mobilité, garde  
d'enfants, maîtrise  
de la langue,...)

Identifier et valider un  
projet professionnel  
et/ou d'un secteur  
d'activités  
(Propreté, Aide à la  
Personne, autres)

S'appuyer sur les  
mises en situation  
pour valider les  
compétences  
inhérentes au projet

Développer les  
compétences  
(CQP, formations,  
interne et externe..)



ENTREPRISES PARTENAIRES

Immersion  
en entreprise

**Conférer une culture du travail** s'appuyant sur des attitudes et des aptitudes de services, une connaissance approfondie et une organisation adaptée aux exigences du secteur de la propreté.

**Accompagner les personnes à :**

- L'identification et la résolution des difficultés sociales (langue, garde d'enfants, mobilité...)
- L'identification d'un projet professionnel et la mise en place des actions nécessaires à sa concrétisation.

De 0 à 24 mois maximum

Salarié formé aux  
Compétences Cycle 3

**SORTIE**  
Vers un emploi durable



SERVICE À  
LA PERSONNE



ENTREPRISES  
DE PROPRETÉ

**SORTIE**  
Vers un emploi de transition

L'ENTREPRISE  
DE TRAVAIL  
TEMPORAIRE  
D'INSERTION

Salarié en cours  
d'acquisitions  
de compétences

les **Geio** Groupement d'employeurs  
Insertion Qualification



Accompagnement  
et suivi en post  
contrat pendant  
4 à 6 mois  
en entreprise

**Identifier l'emploi adapté** aux capacités et compétences du salarié tout en assurant un suivi ajusté à l'autonomie de la personne.

**Sécuriser le maintien** dans l'emploi par un accompagnement/suivi post-contrat de 4 à 6 mois du salarié au sein de son entreprise d'accueil par Espace 72.